

Nom du produit: TEGO® Glide 415

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications, et que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
TEGO® Glide 415

**Désignation chimique:**  
Solution of a polyethersiloxane-copolymer

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Utilisation industrielle

**Usages déconseillés:** Aucuns connus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH  
Rellinghauser Str. 1-11  
45128 Essen  
Germany

Téléphone : +49 201 173 01

Télécopie : +49 201 173 3000

E-mail : productsafety-sp@evonik.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232  
+49 2365 49 4423 (Fax)

Tox Info Suisse: Tel. 145  
De l'étranger: +41 44 251 51 51

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

#### Dangers Physiques

Liquides inflammables                      Catégorie 3                      H226: Liquide et vapeurs inflammables.

#### Dangers pour la Santé

Toxicité aiguë (Contact avec la peau)                      Catégorie 4                      H312: Nocif par contact cutané.

Toxicité aiguë (Inhalation – vapeurs)                      Catégorie 4                      H332: Nocif par inhalation.

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique	Catégorie 3	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées	Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Risque d'Aspiration	Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Dangers pour l'environnement</b>		
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Mentions d'Avertissement:**

Danger

**Déclaration(s) de risque:**

H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
 H312+H332: Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.  
 H315: Provoque une irritation cutanée.  
 H318: Provoque de graves lésions des yeux.  
 H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
 H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de Prudence**
**Prévention:**

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
 P331: NE PAS faire vomir.  
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

xylène, mélange d'isomères  
 2-phénoxyéthanol

**Informations supplémentaires de l'étiquette**

Utilisation restreinte aux professionnels.

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

### 2.3 Autres dangers

D4/D5/D6 remplit les critères de screening pour les substances PBT et vPvB. Toutefois, D4/D5/D6 ne se comporte pas comme les substances PBT/vPvB connues. Les études menées sur le terrain permettent de conclure sur le plan scientifique que D4/D5/D6 ne forme pas de surconcentration. Ni dans la chaîne alimentaire aquatique ni dans la chaîne alimentaire terrestre.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

### Désignation chimique:

Solution of a polyethersiloxane-copolymer

### 3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
xylène, mélange d'isomères	50 - <100%	1330-20-7	215-535-7	01-2119488216-32;	Aucune information disponible.	#
2-phénoxyéthanol	10 - <20%	122-99-6	204-589-7	01-2119488943-21;	Aucune information disponible.	#
octaméthylcyclotétrasiloxane	0,01 - <0,1%	556-67-2	209-136-7	01-2119529238-36;	Toxicité Aquatique (Chronique): 10	##

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC.

### Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
xylène, mélange d'isomères	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Acute Tox.: 4: H312; Acute Tox.: 4: H332; Skin Irrit.: 2: H315; Eye Irrit.: 2: H319; STOT SE: 3: H335; STOT RE: 2: H373; Asp. Tox.: 1: H304; Aquatic Chronic: 3: H412  Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.  Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.	Note C

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

	Toxicité aiguë, orale: DL 50: 3.523 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: > 11 mg/l Vapeur Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 1.100 mg/kg	
2-phénoxyéthanol	Classification: Acute Tox.: 4: H302; Eye Dam.: 1: H318; STOT SE: 3: H335 Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: 1.394 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucun(e)
octaméthylcyclotérasiloxane	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Repr.: 2: H361f; Aquatic Chronic: 1: H410 Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 36 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucun(e)

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours**
**4.1 Description des mesures de premiers secours**

<b>Informations générales:</b>	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
<b>Inhalation:</b>	En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.
<b>Contact avec la Peau:</b>	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact oculaire:</b>	en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste
<b>Ingestion:</b>	Boire beaucoup, ne pas provoquer de vomissements ; appeler un médecin. Lui montrer cette fiche.
<b>Protection individuelle des secouristes:</b>	Aucune information disponible.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Symptômes:</b>	Irritation oculaire irritation de la peau possible
-------------------	--

**Nom du produit: TEGO® Glide 415****Dangers:** Aucune information disponible.**4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis****Traitement:** Traiter les symptômes.**RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:** mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau à grand débit.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de silicium Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

**5.3 Conseils aux pompiers****Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:**

Conserver à l'écart des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Porter un appareil d'assistance respiratoire autonome et un vêtement de protection adapté.

**RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Porter un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.**6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.**6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.**6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.**RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures techniques (par exemple)** Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Glide 415

ventilation localisée et générale):

**Conseil de manipulation en toute sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Mesures à prendre pour éviter le contact:**

Aucune information disponible.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**Conditions d'un stockage sûr:**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur.

**Matériaux d'emballage sûrs:**

Aucune information disponible.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres recommandations.

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Type d'exposition	Valeurs Limites d'Exposition		Source
xylène, mélange d'isomères	STEL		100 ppm	442 mg/m <sup>3</sup>	EU ELV (12 2009)
	TWA		50 ppm	221 mg/m <sup>3</sup>	EU ELV (12 2009)
	TWA		50 ppm	220 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (08 2023)
2-phénoxyéthanol	STEL		100 ppm	440 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (08 2023)
	STEL	Vapeur et aérosol	20 ppm	110 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (08 2023)
	TWA	Vapeur et aérosol	20 ppm	110 mg/m <sup>3</sup>	SUVA (08 2023)

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

#### Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

#### Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
xylène, mélange d'isomères	Employés	Inhalation	Locale, long terme; 221 mg/m <sup>3</sup>	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Inhalation	Locale, court terme; 260 mg/m <sup>3</sup>	Neurotoxicité
	Population générale	Inhalation	Systémique, à court terme; 260 mg/m <sup>3</sup>	Neurotoxicité
	Population générale	Inhalation	Locale, long terme; 65,3 mg/m <sup>3</sup>	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 125 mg/kg	Neurotoxicité
	Employés	Inhalation	Systémique, à court terme; 442 mg/m <sup>3</sup>	Neurotoxicité
	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 221 mg/m <sup>3</sup>	Neurotoxicité

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 212 mg/kg	Neurotoxicité
	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 65,3 mg/m3	Neurotoxicité
	Employés	Inhalation	Locale, court terme; 442 mg/m3	irritation des voies respiratoires
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Employés	Yeux	effet local;	Risque faible (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 12,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
2-phénoxyéthanol	Employés	Inhalation	Locale, long terme; 5,7 mg/m3	
	Population générale	Inhalation	Locale, long terme; 2,41 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 9,23 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 5,7 mg/m3	
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 10,42 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à court terme; 9,23 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 2,41 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 20,83 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
octaméthylcyclotétrasiloxane	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Inhalation	Locale, long terme; 13 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 73 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 13 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 3,7 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Locale, long terme; 73 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié

**Valeurs de PNEC**

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
xylène, mélange d'isomères	Sédiments (eau douce)	2,52 mg/kg	
	Station d'épuration	6,58 mg/l	
	Terre	2,31 mg/kg	Terre
	Sédiments (eau douce)	12,46 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,327 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,327 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	12,46 mg/kg	
	Station d'épuration	1,6 mg/l	
	Aquatique (eau douce)	0,044 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,004 mg/l	
	Terre	0,852 mg/kg	Terre
	Sédiments (eau de mer)	0,252 mg/kg	
2-phénoxyéthanol	Sédiments (eau douce)	7,237 mg/kg	
	Sédiments (eau de mer)	0,724 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,943 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	7,237 mg/kg	
	Station d'épuration	36 mg/l	
	Terre	1,31 mg/kg	Terre
octaméthylcyclotétrasiloxane	Sédiments (eau douce)	3 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	1,5 µg/l	

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

	Terre	0,84 mg/kg	Terre
	Aquatique (eau de mer)	0,15 µg/l	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Prédateur	41 mg/kg	Oral.e.aux.es
	Sédiments (eau de mer)	0,3 mg/kg	

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Contrôles Techniques Appropriés:** Aucune information disponible.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Lunettes de sécurité
<b>Protection des Mains:</b>	Informations supplémentaires: gants de protection en caoutchouc fluoré (FKM, par ex. Viton).
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	vêtement de protection
<b>Protection respiratoire:</b>	S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
<b>Contrôles environnementaux:</b>	Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

**RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	
<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	légèrement jaunâtre
<b>Odeur:</b>	Aromatique
<b>Seuil olfactif:</b>	non mesuré
<b>Point de congélation:</b>	non mesuré
<b>Point d'ébullition:</b>	non mesuré
<b>Inflammabilité:</b>	non mesuré
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	non mesuré
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	non mesuré
<b>Point d'éclair:</b>	29 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Approximatif 500 °C Solvant
<b>Température de décomposition:</b>	non mesuré
<b>pH:</b>	5 - 7 (25 °C) Concentration: 100 g/l



**Nom du produit: TEGO® Glide 415**


---

 Concentration: 10 %  
 dans l'eau

**Viscosité**

**Viscosité, dynamique:** Approximatif  
2 mPa.s (25 °C )

**Viscosité, cinématique:** Approximatif  
2 mm<sup>2</sup>/s (25 °C),  
Méthode: calculé

**Solubilités**

**Solubilité dans l'eau:** miscible

**Solubilité (autre):** non mesuré

**Coefficient de partition (n-octanol/eau):** non mesuré

**Pression de vapeur:** 8 mbar (20 °C)  
Solvant

**Densité relative:** non mesuré

**Densité:** Approximatif  
0,9 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

**Densité de vapeur relative:** non mesuré

**9.2 Autres informations**

**Propriétés explosives:** non mesuré

**Propriétés comburantes:** Non comburant

**Propriétés pyrophoriques:** non mesuré

**Corrosion des métaux:** Non corrosif pour les métaux.

**Taux d'évaporation:** non mesuré

<b>RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité</b>
--

<b>10.1</b>	<b>Réactivité:</b>	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
<b>10.2</b>	<b>Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable sous des conditions normales.
<b>10.3</b>	<b>Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
<b>10.4</b>	<b>Conditions à éviter:</b>	Flammes ouvertes, étincelles ou fort apport de chaleur
<b>10.5</b>	<b>Matières incompatibles:</b>	Non connu.
<b>10.6</b>	<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

<b>RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques</b>
--

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Inhalation:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**


---

- Contact avec la Peau:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
- Contact oculaire:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
- Ingestion:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)**
**Ingestion**

- Produit:** DL 50, ETAmél, 3.451 mg/kg
- Composants:**
- xylène, mélange d'isomères DL 50, Rat, mâle, 3.523 mg/kg
  - DL 50, Rat, femelle, > 4.000 mg/kg
  - 2-phénoxyéthanol DL 50, Estimation de la toxicité aiguë, 1.394 mg/kg, EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI
  - DL 50, Rat, femelle, 1.840 mg/kg, OECD 401
  - DL 50, Rat, mâle, 4.070 mg/kg, OECD 401
  - DL 50, Rat, Féminin, Masculin, 2.740 mg/kg, OECD 401
  - octaméthylcyclotétrasiloxane DL 50, Rat, mâle, > 5.000 mg/kg, OECD 401

**Contact avec la peau**

- Produit:** DL 50, ETAmél, 1.584 mg/kg
- Composants:**
- xylène, mélange d'isomères DL 50, Estimation de la toxicité aiguë, > 1.100 mg/kg, EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI
  - 2-phénoxyéthanol DL 50, Lapin, > 5.000 mg/kg
  - octaméthylcyclotétrasiloxane DL 50, Rat, Féminin, Masculin, > 5.000 mg/kg, OECD 402

**Inhalation**

- Produit:** CL 50, ETAmél, 4 h, 15,84 mg/l, Vapeur
- Composants:**
- xylène, mélange d'isomères CL 50, Estimation de la toxicité aiguë, 4 h, > 11 mg/l, Vapeur, EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI
  - Poussière ou brouillard, Non toxique après exposition unique, Aucune information disponible.
  - 2-phénoxyéthanol Vapeur, Non toxique après exposition unique, Aucune information disponible.
  - Poussière ou brouillard, Non toxique après exposition unique, Non applicable
  - octaméthylcyclotétrasiloxane CL 50, Rat, Féminin, Masculin, 4 h, 36 mg/l, OCDE 403, Vapeur
  - Non toxique après exposition unique, Poussière ou brouillard, Aucune information disponible.

**Toxicité à dose répétée**

- Produit:** Aucune information disponible.
- Composants:**
- xylène, mélange d'isomères Aucune information disponible.
  - 2-phénoxyéthanol NOAEL (Dose sans effet toxique observé) Rat, Oral.e.aux.es, 1.000 mg/kg
  - octaméthylcyclotétrasiloxane NOAEC, Rat, Féminin, Masculin, Inhalation, Vapeur, 5 jours/semaine, 6 heures/jour, 1,8 mg/l, Toxicité subchronique
  - LOAEC, Rat, Féminin, Masculin, Inhalation, Vapeur, 5 jours/semaine, 6 heures/jour, 8,5 mg/l, chronique
  - NOAEC, Rat, Féminin, Masculin, Inhalation, Vapeur, 5 jours/semaine, 6 heures/jour, 0,36 mg/l, Toxicité subaiguë

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

---

**Corrosion ou Irritation de la Peau****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	Effet irritant., Lapin
2-phénoxyéthanol	Non irritant, OECD 404, Lapin
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non irritant, OECD 404, Lapin

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	Effet irritant., Lapin
2-phénoxyéthanol	Risque de lésions oculaires graves., EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non irritant, OECD 405, Lapin

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429, Souris, N'est pas un sensibilisateur cutané.
2-phénoxyéthanol	Test de Maximalisation, OCDE 406, Cobaye, N'est pas un sensibilisateur cutané. N'est pas un sensibilisant respiratoire
octaméthylcyclotétrasiloxane	Magnusson et Kligman., OCDE 406, Lapin, N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de sensibilisation, Humain, N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de Maximalisation, OCDE 406, Cobaye, N'est pas un sensibilisateur cutané.

**Cancérogénicité****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible.

**In vitro****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	Aberration chromosomique: , négatif essais d'échange de chromatides sœurs: , négatif
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Test de Ames, OCDE 471: , négatif Aberration chromosomique, OCDE 473: , négatif Test de mutation du gène, OECD 476: , négatif

**In vivo****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**


---

xylène, mélange d'isomères	essai de létalité dominante, OECD 478, Contact avec la peau, Souris, mâle, négatif essai de létalité dominante, OECD 478, Intrapéritonéale, Souris, mâle, négatif
2-phénoxyéthanol octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible. Test du micronoyau, OECD 474, Inhalation – vapeurs, Rat, négatif Aberration chromosomique, OECD 478, Oral.e.aux.es, Rat, négatif Aberration chromosomique, OECD 475, Inhalation – vapeurs, Rat, Féminin, Masculin, négatif

**Toxicité pour la reproduction**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Inhalation – vapeurs, Appareil respiratoire, Catégorie 3 – Irritation des voies respiratoires
2-phénoxyéthanol	Inhalation – vapeurs, Appareil respiratoire, Catégorie 3 – Irritation des voies respiratoires, Peut irriter les voies respiratoires.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Ingestion Inhalation – vapeurs, Foie, Catégorie 2, Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
2-phénoxyéthanol	Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration**

<b>Produit:</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
2-phénoxyéthanol	Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non classé

**11.2 Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

**Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Autres informations**

**Produit:** Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

**RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**
**12.1 Toxicité:**
**Risques aigus pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	CL 50, Oncorhynchus mykiss, 96 h, 2,6 mg/l OCDE 203
2-phénoxyéthanol	CL 50, Pimephales promelas, 96 h, 334 mg/l, littérature
octaméthylcyclotétrasiloxane	CL 50, Oncorhynchus mykiss, 96 h, > 22 µg/l US-EPA-méthode NOEC, Oncorhynchus mykiss, 96 h, 22 µg/l US-EPA-méthode

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	CE50, Daphnia magna, 24 h, 1 mg/l OCDE 202
2-phénoxyéthanol	CE50, Daphnia magna, 48 h, > 500 mg/l OCDE 202
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC, Daphnia magna, 48 h, 15 µg/l US-EPA-méthode CE50, Daphnia magna, 48 h, > 15 µg/l US-EPA-méthode

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 4,36 mg/l (OCDE 201)
2-phénoxyéthanol	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 100 mg/l (OCDE 201) taux de croissance
octaméthylcyclotétrasiloxane	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode) CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode)

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	NOEC, boue activée, 3 h, 157 mg/l, OECD 209
----------------------------	---

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**


---

2-phénoxyéthanol	CE50, boue activée, 0,5 h, > 1.000 mg/l, OECD 209
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Toxicité pour les organismes vivant dans le sol**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Toxicité pour les organismes terrestres**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Risques chroniques pour l'environnement aquatique:**
**Poisson**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	NOEC, Oncorhynchus mykiss, 56 jr, > 1,3 mg/l
2-phénoxyéthanol	NOEC, Oncorhynchus mykiss, 56 jr, > 1,3 mg/l
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC, Pimephales promelas, 34 jr, 23 mg/l, OECD 210
	NOEC, Oncorhynchus mykiss, 93 jr, 4,4 µg/l, US-EPA-méthode

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	NOEC, Ceriodaphnia dubia, 7 jr, 1,17 mg/l, US-EPA-méthode
	NOEC, Ceriodaphnia dubia, 7 jr, 0,96 mg/l, US-EPA-méthode
	EL50, Daphnia magna, 21 jr, 2,9 mg/l, OECD 211
	CE 10, Daphnia magna, 21 jr, 1,91 mg/l, OECD 211
	NOEC, Daphnia magna, 21 jr, 1,57 mg/l, OECD 211
2-phénoxyéthanol	NOEC, Daphnia magna, 21 jr, 9,43 mg/l, OECD 211
	Concentration minimale avec effet observé, Daphnia magna, 21 jr, 22,5 mg/l, OECD 211
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC, Daphnia magna, 21 jr, 15 µg/l, EPA OTS 797.1330
	Concentration minimale avec effet observé, Daphnia magna, 21 jr, 15 µg/l, EPA OTS 797.1330
	CE50, Daphnia magna, 21 jr, > 15 µg/l, EPA OTS 797.1330

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Produit:** Aucune information disponible.

**Composants:**

xylène, mélange d'isomères	NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): 1,3 mg/l (OCDE 201)
2-phénoxyéthanol	NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): 46 mg/l (OCDE 201) taux de croissance
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): < 22 µg/l (US-EPA-méthode)

**Toxicité pour les microorganismes**

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**


---

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	NOEC, boue activée, 3 h, 157 mg/l, OECD 209
2-phénoxyéthanol	CE50, boue activée, 0,5 h, > 1.000 mg/l, OECD 209
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Toxicité pour les organismes vivant dans le sol**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Toxicité pour les organismes terrestres**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**
**Biodégradation**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	98 %, 28 jr, OECD 301 F, Ce produit est facilement biodégradable., aérobique
2-phénoxyéthanol	99 %, 15 jr, OECD 301 A, Ce produit est facilement biodégradable., aérobique
	90 %, 28 jr, OECD 301 F, Ce produit est facilement biodégradable., aérobique
octaméthylcyclotétrasiloxane	3,7 %, 28 jr, OECD 310, Le produit n'est pas biodégradable., aérobique

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**
**Facteur de Bioconcentration (BCF)**

<b>Produit:</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)**

<b>Produit:</b>	non mesuré
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	3,16, 20 °C
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	6,488, 25,1 °C, OECD 123

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

---

**12.4 Mobilité dans le sol:**

<b>Produit</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

<b>Produit</b>	Aucune information disponible.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Substance VPVB non classée, Substance PBT non classée
2-phénoxyéthanol	Substance VPVB non classée Substance PBT non classée
octaméthylcyclotétrasiloxane	PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:**

<b>Produit:</b>	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
<b>Composants:</b>	
xylène, mélange d'isomères	Aucune information disponible.
2-phénoxyéthanol	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

**12.7 Autres effets néfastes:****Autres dangers**

<b>Produit:</b>	Le produit est classé comme étant sensiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.
-----------------	--

**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

<b>Informations générales:</b>	Aucune information disponible.
<b>Méthodes d'élimination:</b>	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
<b>Emballages Contaminés:</b>	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.



**Nom du produit: TEGO® Glide 415****RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport****14.1 ONU/N° d'identification**

**ADN** : UN 1307  
**ADR** : UN 1307  
**RID** : UN 1307  
**IMDG** : UN 1307  
**IATA** : UN 1307

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADN** : XYLÈNES  
**ADR** : XYLÈNES  
**RID** : XYLÈNES  
**IMDG** : XYLENES  
**IATA** : Xylenes

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADN** : 3  
**ADR** : 3  
**RID** : 3  
**IMDG** : 3  
**IATA** : 3

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Étiquettes : 3

**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**RID**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3

**IMDG**  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-D  
Remarques : Catégorie de stockage A

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**
**IATA (Uniquement par avion cargo)**

 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
 Instruction d' emballage (LQ) : Y344  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : 3

**IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)**

 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
 Instruction d' emballage (LQ) : Y344  
 Groupe d'emballage : III  
 Étiquettes : 3

**14.5 Dangers pour l'environnement**
**ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

**RID**

Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**

Polluant marin : non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(son)t basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

<b>RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation</b>
---

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

**UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:**

Classification	Exigence relative au seuil bas	Exigence relative au seuil haut
P5c. Liquides inflammables	5.000 t	50.000 t

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

**Règlements internationaux**

**Nom du produit: TEGO® Glide 415****Protocole de Montréal**

Non applicable

**Convention de Stockholm**

Non applicable

**Convention de Rotterdam**

Non applicable

**Protocole de Kyoto**

Non applicable

**RUBRIQUE 16 — Autres informations****Abréviations et acronymes:**

ECTLV:	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
SMAK:	Suisse. VLEP. Valeurs limites sur le lieu de travail, selon la SUVA, telle qu'amendée.
ECTLV / SKIN_DES:	Désignation de peau
ECTLV / STEL:	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :
ECTLV / TWA:	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :
SMAK / SKIN_DES:	Désignation de peau
SMAK / STEL:	Valeur Limite Court Terme
SMAK / TWA:	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

**Notes:**

Note C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
--------	---

**Principales références de la littérature et sources de données:** Aucune information disponible.

**Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]**

Classification	Méthode de classification
Liquides inflammables, Catégorie 3	D'après les données d'essais
Toxicité aiguë, Catégorie 4 Contact avec la peau	D'après les données d'essais
Toxicité aiguë, Catégorie 4 Inhalation – vapeurs	D'après les données d'essais
Irritation cutanée, Catégorie 2	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	D'après les données d'essais
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Exposition Unique, Catégorie 3	Méthode de calcul
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Expositions répétées, Catégorie 2	D'après les données d'essais
Risque d'Aspiration, Catégorie 1	Jugement d'experts
Risques chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 3	D'après les données d'essais

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Utilisation restreinte aux professionnels.

**Informations de formation:** Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

**Nom du produit: TEGO® Glide 415**

---

**Informations de révision**

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

**Avis de non-responsabilité:**

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.